

## ANNEX 4

### Récidive des délinquants sexuels : facteurs statiques et type de sanction

Emilie TELLE, Ilena STRZODA, Denis DELANNOY & Thierry Hoang PHAM

#### INTRODUCTION

La délinquance sexuelle demeure un sujet encore mal appréhendé générant de la peur, d'ailleurs soutenue par la focalisation des médias sur les crimes sexuels les plus extrêmes et sensationnels (Malinen, Willis & Johnston, 2014 ; Pickett, Mancini & Mears, 2013 ; Quinn, Forsyth & Mullen-Quinn, 2004). Effectivement, les délinquants sexuels sont communément perçus comme un groupe homogène de prédateurs violents et hautement récidivistes, insensibles au traitement et, de fait, non réinsérables au sein de la société (Ewing, 2011 ; Harris & Socia, 2016 ; Malinen *et al.*, 2014 ; Sample & Bray, 2003). Certains chercheurs constatent que les considérations publiques à leur égard sont connotées plus négativement que celles relatives aux autres criminels (Quinn *et al.*, 2004), menant à adopter des politiques plus punitives (Mears, Mancini, Gertz & Bratton, 2008) malgré la diminution apparente du taux de délits sexuels constatés au cours des dernières décennies (Bureau of Justice Statistics, 2013 ; Eurostat, 2017 ; Sims & Johnston, 2004). De plus, les chiffres officiels semblent également indiquer que la délinquance sexuelle constitue un phénomène relativement isolé au sein de la criminalité. En Belgique, bien que le nombre de détenus condamnés pour infractions sexuelles ne soit pas explicitement renseigné, le nombre de violences sexuelles répertoriées par la police fédérale correspond à moins de 1% du total des procès-verbaux initiaux recensés (Police Fédérale, 2016).

Ainsi, la revue de la littérature qui suit vise à explorer la notion de récidive chez les délinquants sexuels ainsi que le rôle des facteurs de risque identifiés chez ces derniers et associés, voire prédicteurs, de cette récidive.

#### LA RÉCIDIVE ET LA NOTION DE RISQUE DE RÉCIDIVE

La récidive correspond à un comportement légalement sanctionné par une nouvelle condamnation à la suite d'une première infraction (De Beaurepaire & Pham, 2010 ; Moulin & Gasser, 2012 ; Proulx & Lussier, 2001). Peu de pays recensent officiellement et systématiquement l'état de la récidive des délinquants sexuels. Cependant, la littérature scientifique rapporte qu'ils représentent une population hétérogène (victimes, infractions, etc.) dont la récidive n'est pas aussi marquée que ce qui est attendu.

La littérature relative à ce domaine s'accorde sur le fait que les délinquants sexuels récidivent plus fréquemment de manière non sexuelle que sexuelle (Blokland & van der Geest, 2015) avec des taux de récidive générale plus faibles que ceux des autres types de délinquants (Beaudry-Cyr, Jennings, Zgoba & Tweksbury, 2015). La méta-analyse de

Hanson, Thornton, Helmus et Babchishin (2016) évalue la récidive générale à près de 41% sur une période de *follow-up* de 8,50 ans (N = 8 805). Toutefois, une faible proportion des délinquants sexuels récidive sexuellement, les taux variant de 4 à 15% sur des périodes de suivi de 5 à 8,50 ans (Hanson & Bussière, 1998 ; Hanson & Morton-Bourgon, 2005 ; Hanson *et al.*, 2016 ; Helmus, Hanson, Thornton, Babchishin & Harris, 2012 ; Nisbet, Wilson & Smallbone 2004 ; Sample & Bray, 2003 ; Sipe, Jensen & Everett, 1998 ; Tewksbury, Jennings & Zgoba, 2012 ; Vandiver, 2006 ; Waite, Keller, McGarvey & Wieckowski, 2005). Par contre, il apparaît que certains délinquants sexuels présentent des taux de récidive sexuelle plus élevés que d'autres. Par exemple, ceux présentant des niveaux de risque élevés ont des taux de récidive sexuelle estimés entre 56 à 70% sur une période de *follow-up* de 10 ans (Beggs & Grace, 2010 ; Olver, Wong, Nicholaichuk & Gordon, 2007). De plus, même si le risque de récidive sexuelle est plus élevé durant les premières années de libération, celui-ci diminue fortement après 10 à 15 ans (Hanson, Harris, Helmus & Thornton, 2014 ; Hanson, Harris, Letourneau, Helmus & Thornton, 2017).

Au regard de ces résultats, la récidive ne semble donc pas constituer un phénomène inhérent à la remise en liberté, mais correspond davantage à un processus qui varie au cours du temps. Certains sous-groupes de délinquants sexuels sont identifiés à plus haut risque de récidive sans pour autant le rester à vie (Hanson *et al.*, 2013). C'est la raison pour laquelle, la probabilité d'apparition de récidive est à prévoir afin d'en réduire le risque. De fait, l'évaluation du risque de récidive se réalise par l'inclusion de différents facteurs statiques et dynamiques, ainsi que de facteurs protecteurs pour certains outils tels que la *Structured Assessment of Protective Factors for Violence Risk* (SAPROF ; de Vogel, de Ruiter, Bouman & de Vries Robbé, 2012). Plusieurs outils, pour ne citer que les plus connus, permettent cette évaluation tels que la *Statique-99R* (Hanson & Thornton, 1999, 2002 ; Harris, Phenix, Hanson & Thornton, 2003) ou la *Statique-2002R* (Hanson & Thornton, 2003 ; Helmus, Thornton, Hanson & Babchishin, 2012) pour le risque de récidive sexuelle ou la *Violence Risk Appraisal Guide-Revised* (VRAG-R ; Harris, Lowenkamp & Hilton, 2015 ; Harris, Rice, Quinsey & Cormier, 2015) pour le risque de récidive violente. Il existe également des échelles incluant des facteurs plus dynamiques telles que la *Historical, Clinical, Risk Management-20 Version 3* (HCR-20v3 ; Douglas, Hart, Webster & Belfrage, 2013), la *Stable et l'Acute 2007* (Hanson, Harris, Scott & Helmus, 2007), la *Sexual Violence Risk-20* (SVR-20 ; Boer, Hart, Kropp & Webster, 1997) ou la *Risk for Sexual Violence Protocol* (RSVP ; Hart, Kropp, Laws, Klaver, Logan & Watt, 2003). Certains facteurs de risque, statiques ou dynamiques, sont liés, voire prédictifs, de la récidive sexuelle ou non des délinquants sexuels (Blokland & van der Geest, 2015 ; Hanson & Bussière, 1998 ; Hanson & Morton-Bourgon, 2005).

## **LES FACTEURS DE RISQUE DE LA RÉCIDIVE**

Les facteurs de risque sont des caractéristiques dont l'influence négative est impliquée dans la potentialité de récidive et à l'aide desquels l'évaluation du risque est réalisée. Les facteurs de risque statiques correspondent à des éléments, généralement historiques, pas ou peu variables au cours du temps comme l'âge, le sexe, le nombre d'antécédents judiciaires, le

nombre de victimes, etc. (Andrews & Bonta, 2010 ; Cortoni, 2009 ; Hanson, Morton-Bourgon & Safety, 2004). Quant aux facteurs dynamiques, ils sont davantage fluctuants. Certains sont stables (exemple : intérêts sexuels déviants, distorsions cognitives, incapacité à entretenir des relations de couple au long cours, etc.), d'autres plus aiguës, donc impliqués dans l'imminence du passage à l'acte (exemple : effondrement émotionnel, intoxication à une substance, accès aux victimes, préoccupations sexuelles, etc.) (Andrews & Bonta, 2010 ; Babchishin, 2013 ; Cortoni, 2009 ; Hanson & Harris, 2000 ; Helmus, Hanson, Babchishin & Mann, 2013 ; Hanson *et al.*, 2007 ; Hanson & Morton-Bourgon, 2005, Mann, Hanson & Thornton, 2010). Les facteurs de risque statiques représentent les meilleurs prédicteurs de la récidive, y compris sexuelle (Andrews & Bonta, 2010 ; Cortoni, 2009).

Les prédicteurs de la récidive générale identifiés par la littérature correspondent au jeune âge du délinquant, à l'abus de substances, aux troubles mentaux, au vécu d'abus durant l'enfance, à la fréquentation de milieux criminogènes et au nombre d'infractions antérieures (Benda, Corwyn & Toombs, 2001 ; Benda, Toombs & Peacock, 2003 ; Benedict & Huff-Corzine, 1997 ; Sadeh & McNiel, 2015 ; Vandiver, 2006 ; Vigessaa, 2013 ; Walters & Crawford, 2013). Ces derniers sont similaires aussi bien pour les délinquants sexuels que pour les autres types de criminels (Katsiyannis, Whitford, Zhang & Gage, 2017). Les facteurs présentant la meilleure validité prédictive concernant la récidive sexuelle sont le nombre d'antécédents judiciaires, particulièrement sexuels, la présence de troubles mentaux, la colère ou l'hostilité, la délinquance juvénile, la victimisation de personnes étrangères ou non-parentes et le fait de n'avoir jamais été marié (Hanson & Bussière, 1998). Des recherches additionnelles, confirmant ces observations, mettent également en exergue la diversité des délits sexuels, l'instabilité de l'emploi ou l'inoccupation professionnelle, l'intérêt sexuel marqué envers les victimes extrafamiliales et jeunes (Abel, Mittelman, Becker, Rathner & Rouleau, 1988; Gibbens, Soothill & Way, 1981; Hanson, Morton & Harris, 2003 ; Hanson, Steffy & Gauthier, 1993; Hanson & Yates, 2013 ; Lang, Pugh & Langevin, 1988; Maletzky, 1993; McGrath, 1991; Prentky, Knight & Lee, 1997; Proulx, Paradis, McKibben, Aubut & Ouimet, 1997 ; Quinsey, Lalumiere, Rice & Harris, 1995). Ce qui différencie donc les facteurs prédicteurs de la récidive sexuelle par rapport à la récidive générale est donc constitué, en majeure partie, de caractéristiques relatives aux délits et aux intérêts sexuels.

L'objectif de cette contribution est d'évaluer l'influence des facteurs statiques, incluant différentes caractéristiques (âge, antécédents criminels, types de victimes, etc.), et du type de sanction pénale sur la récidive auprès d'une population spécifique de délinquants sexuels en Belgique francophone.

## **MÉTHODOLOGIE**

### **Population**

La population étudiée recense 342 délinquants sexuels, de sexe masculin, libérés entre 1991 et 2015. Ils ont été ou sont en cours de traitement sous mandat auprès de 6 équipes de santé spécialisées en Région wallonne (Belgique) entre 2001 à 2002. Leur moyenne

d'âge est de 43,17 ans à la libération ( $\sigma = 11,70$  ;  $E = 14,27 - 79,22$ ). La durée moyenne de la libération est de 9,60 ans ( $\sigma = 5,75$  ;  $E = 0 - 25,08$ ).

## Procédure

Les données de cette contribution sont issues d'une base de données exploitée dans le cadre du projet d'évaluation en continu des caractéristiques délictueuses, des aspects diagnostiques, socio-environnementaux et de la prise en charge des délinquants sexuels par des équipes de santé spécialisées en Région wallonne (Belgique) (Pham, Ducro, Pihet & Martin, 2010). Elles ont été collectées à partir de la consultation des casiers judiciaires au sein des bâtiments administratifs du Ministère de la Justice (Bruxelles) et ont permis de renseigner les informations relatives aux caractéristiques des victimes, de la libération et à la récidive (toute nouvelle condamnation). Cette base de données a été étendue et inclut, désormais, notamment l'évaluation du risque de récidive statique évalué à l'aide de la *Statique-99R* et la *Statique-2002R*.

## Instruments

L'évaluation du niveau de risque de récidive sexuelle et des différents facteurs de risque a été réalisée à partir des échelles actuarielles les plus couramment utilisées : la *Statique-99R* (Hanson & Thornton, 1999, 2002 ; Harris, Phoenix, Hanson & Thornton, 2003) et la *Statique-2002R* (Hanson & Thornton, 2003 ; Helmus, Hanson, Thornton & Babchishin, 2012).

La *Statique-99R* comprend 10 items parcourant les domaines démographiques et l'historique criminel, général et sexuel. Elle détermine 5 niveaux de risque allant de très faible à très élevé (-3 à 6 et plus). Elle est dotée d'une grande fiabilité d'évaluation (ICC = .89 ; McGrath, Lasher & Cumming, 2012) ainsi que d'une capacité modérée à distinguer les récidivistes sexuels des non-récidivistes (AUC = .69 ; IC = .66 - .72 ;  $k = 22$  ;  $N = 8\ 033$  ; Helmus *et al.*, 2012).

La *Statique-2002R* recense 14 items en partie similaires à la *Statique-99R* et comprend 4 sous-échelles : la persistance des délits sexuels, l'intérêt sexuel déviant, les relations avec les victimes et la criminalité générale. Elle définit 5 niveaux de risque allant de faible à élevé (-2 à 7 et plus). Cette dernière permet de prédire la récidive sexuelle (AUC = .68 ; IC = .66 - .71 ;  $k = 8$  ;  $N = 3\ 034$ ), violente (AUC = .70 ; IC = .68 - .72 ;  $k = 7$  ;  $N = 2\ 836$ ) et générale (AUC = .71 ; IC = .69 - .73 ;  $k = 7$  ;  $N = 2\ 836$ ) que la *Statique-99R* (Hanson, Helmus & Thornton, 2010 ; Stalans, Hacker & Talbot, 2010).

## Objectifs

Cette contribution étudie la variabilité des facteurs de risque statiques présents chez différents groupes de délinquants sexuels. De plus, l'influence de ces facteurs statiques, incluant différentes caractéristiques (âge, antécédents criminels, types de victimes, etc.), et du type de remise en liberté sur la récidive sexuelle sont explorées.

## Analyse des données

Suite aux analyses descriptives destinées à représenter la distribution des délinquants sexuels, des comparaisons de groupes (non-paramétriques) entre récidivistes sexuels, non-sexuels et non-récidivistes ont été réalisées selon l'âge à la libération, la durée de la période de libération et les scores aux items à la *Statique-99R* et la *Statique-2002R*. De plus, les délinquants sexuels ont été comparés selon l'âge à la libération, la durée de libération et le taux de récidive en fonction de leur profil délictueux (âge et relation avec les victimes) et du type de libération. Ensuite, la prédiction des facteurs de risque sur la récidive, particulièrement sexuelle, est explorée à l'aide des corrélations de Spearman et des régressions logistiques multivariées. Enfin, le modèle de Cox a été appliqué afin de déterminer les délinquants sexuels qui récidivent sexuellement plus rapidement et selon quelles caractéristiques associées.

## RÉSULTATS

### Analyses descriptives

Les délinquants sexuels sont répartis selon l'âge et le lien aux victimes :

- L'âge des victimes : 61,40% d'entre eux ont des victimes de moins de 14 ans, 23,10% des victimes de 14 ans et plus, et 15,50% d'âge mixte (N = 329).
- La relation avec les victimes : 61,39% sont intrafamiliaux, 21,78% extrafamiliaux et 16,83% ont un lien aussi bien intrafamilial qu'extrafamilial (mixte) avec leurs victimes (N = 202).
- La relation intrafamiliale avec les victimes (moins de 14 ans) : parmi les abuseurs intrafamiliaux, une proportion équivalente est incestueuse (exemple : père) (44,35%) ou pseudo-incestueuse biologique ou non biologique (exemple : beau-père, grand-père, oncle) (45,16%). Les délinquants sexuels ayant lien mixte, incestueux et pseudo-incestueux, sont estimés à 10,48% (N = 124).

La plupart des délinquants sexuels ont bénéficié d'une libération anticipée (64,12%) alors que 35,88% d'entre eux ont été libérés en fin de peine (N = 340). Les délinquants sexuels allant en fin de peine n'ont pas l'obligation d'entamer un suivi thérapeutique à la sortie mais peuvent l'entamer sur base volontaire, déjà durant leurs congés pénitentiaires. Parmi les libérations anticipées (N = 218) :

- Libérations conditionnelles (57,34%) : pour des condamnations de 3 ans d'emprisonnement ou plus ; sous réserve d'une série de conditions à respecter (se soumettre à une tutelle stricte et régulière auprès des services des Maisons de Justice, interdiction de rencontrer les victimes, entamer un suivi spécialisé, etc.) ;
- Libérations provisoires (28,90%) : pour des condamnations à des peines de moins de 3 ans) ; sous réserve d'une série de conditions à respecter ;
- Libérations à l'essai (5,96%) : pour les personnes sous statut d'internés c'est-à-dire atteintes d'un trouble mental et qui ont commis un crime ou un délit ; sous réserve d'une série de conditions à respecter ;

- Autres (7,80%) : autres formes de remise en liberté tels que les congés pénitentiaires, la surveillance électronique, la détention préventive.

Les taux de récidive sont estimés sur 5 ans et sur la période totale de *follow-up* (9,60 ans) ( $\sigma = 5,75$  ;  $E = 0 - 25,08$ ). Ces taux sont, respectivement, de 17,90% et 25,10% de récidive générale, 6,60% et 12,70% de récidive sexuelle, 4,30% et 4,60% de récidive violente (non sexuelle), et 9,80% et 11,30% de récidive non violente et non sexuelle ( $N = 342$ ).

L'échantillon présente un score moyen à la *Statique-99R* de 2,05 ( $\sigma = 2,29$  ;  $E = -3 - 8$ ) ( $N = 309$ ). Selon le niveau de risque, les délinquants sexuels se répartissent de la manière suivante : 2,30% de très faible, 27,20% de faible, 41,10% de moyen, 22% de moyen élevé et 7,40% de très élevé. À la *Statique-2002R*, ils ont un score moyen faible de 3,35 ( $\sigma = 2,50$  ;  $E = -2 - 11$ ) ( $N = 308$ ). Une proportion importante d'entre eux présente un niveau de risque faible (41,90%), 26,60% ont un niveau moyen faible, 18,80% moyen, 8,80% moyen élevé et 3,90% élevé.

### Comparaison des récidivistes sexuels, non-sexuels et non-récidivistes

L'analyse comparative révèle que les deux groupes constitués de délinquants sexuels récidivistes sexuels et récidivistes non-sexuels sont plus jeunes à la libération et traversent une période de libération plus courte que les non-récidivistes (Tableau I). Les récidivistes non sexuels présentent davantage de criminalité générale que les non-récidivistes ( $U = 3058$  ;  $p < .01$ ), principalement traduite par davantage de démêlés avec la justice ( $U = 3487$  ;  $p < .01$ ), d'antécédents judiciaires ( $U = 3848$  ;  $p \leq .01$ ) et de violation des conditions de surveillance ( $U = 3462$  ;  $p < .01$ ). Les récidivistes sexuels, quant à eux, diffèrent davantage par rapport aux caractéristiques liées aux délits sexuels. En effet, ils présentent plus d'intérêts sexuels déviants ( $U = 3051$  ;  $p < .01$ ), victimisant particulièrement plus de personnes inconnues ( $U = 3849$  ;  $p = .03$ ), sans lien de parenté ( $U = 3539$  ;  $p \leq .01$ ), jeunes ( $U = 3851$  ;  $p < .05$ ) ou de sexe masculin ( $U = 3699$  ;  $p \leq .01$ ). Ils comptabilisent également davantage d'antécédents sexuels ( $U = 3883$  ;  $p < .05$ ) avec une fréquence plus soutenue ( $U = 3906$  ;  $p < .05$ ), notamment les délits sexuels sans contact ( $U = 3722$  ;  $p \leq .01$ ).

Enfin, la comparaison de groupe entre les récidivistes sexuels et les récidivistes non-sexuels laisse apparaître des divergences principalement en termes d'intérêts sexuels déviants, d'antécédents non sexuels violents et de complications avec le système de justice criminel. Les récidivistes sexuels présentent plus d'intérêts sexuels déviants ( $U = 427$  ;  $p < .01$ ) principalement marqués par la victimisation de personnes jeunes ( $U = 580$  ;  $p < .01$ ), sans lien de parenté ( $U = 645$  ;  $p \leq .05$ ) et de sexe masculin ( $U = 631$  ;  $p < .05$ ) ainsi que davantage d'antécédents sexuels sans contact ( $U = 652$  ;  $p < .05$ ). Parallèlement, les récidivistes non-sexuels connaissent une période de libération significativement plus courte ( $U = 383$  ;  $p < .01$ ) et comptabilisent davantage d'antécédents violents (non sexuel) ( $U = 626$  ;  $p < .05$ ) et de désagrément avec le système judiciaire ( $U = 632$  ;  $p < .05$ ).

TABLEAU I. Comparaison des délinquants sexuels récidivistes non sexuels, sexuels et non récidivistes sur l'âge à la libération, la période de *follow-up* et les scores moyens aux items de la Statique-99R et la Statique-2002R

	Récidivistes non-sexuels (N = 40-42)		Récidivistes sexuels (N = 38-40)		Non-récidivistes (N = 229-259)		H
	M	$\sigma$	M	$\sigma$	M	$\sigma$	
Âge à la libération (variable continue)	36,57	10,38	40,29	10,44	44,69	11,66	20,30**
Période de <i>follow-up</i>	2,68	2,15	5,60	3,33	11,35	5,28	101,52**
<b>Statique-99R</b>							
(1) Âge à la libération (item inversé)	0,10	0,92	-0,08	0,91	-0,65	1,11	19,84**
(2) Cohabitation avec un conjoint durant 2 années consécutives (item inversé)	0,22	0,42	0,38	0,49	0,20	0,40	5,90*
(3) Infractions répertoriées avec violence non sexuelle	0,56	0,50	0,33	0,47	0,28	0,45	12,12**
(4) Infractions antérieures avec violence non sexuelle	0,56	0,50	0,38	0,49	0,33	0,47	8,18*
(5) Infractions sexuelles antérieures	0,39	0,67	0,48	0,82	0,22	0,50	5,98*
(6) Prononcés de peine antérieurs (sauf infraction répertoriée)	0,29	0,46	0,18	0,38	0,15	0,36	4,71
(7) Condamnations pour infractions sexuelles sans contact	0,15	0,36	0,40	0,50	0,18	0,38	11,18**
(8) Au moins une victime d'agression sexuelle sans lien de parenté	0,54	0,50	0,75	0,44	0,50	0,50	8,39**
(9) Au moins une victime d'agression sexuelle inconnue	0,22	0,42	0,26	0,44	0,14	0,35	4,30
(10) Au moins une victime d'agression sexuelle de sexe masculin	0,22	0,42	0,45	0,50	0,26	0,44	7,05*
<b>Score total</b>	3,24	2,28	3,46	2,41	1,60	2,09	30,00**
<b>Statique-2002R</b>							
(1) Âge à la libération (item inversé)	1,10	0,89	0,92	0,90	0,38	1,11	19,62**
<b>Persistance des délits sexuels</b>	0,46	0,84	0,70	1,04	0,37	0,79	4,88
(2) Prononcés de peines antérieurs pour infractions sexuelles	0,34	0,66	0,48	0,82	0,23	0,54	5,26
(3) Arrestations pour infraction sexuelle en tant que mineur d'âge et condamnations à l'âge adulte pour d'autres infractions sexuelles	0,03	0,16	0,03	0,16	0,01	0,11	0,51
(4) Fréquence des infractions sexuelles	0,22	0,42	0,30	0,46	0,15	0,36	5,45
<b>Intérêts sexuels déviants</b>	0,38	0,74	1,13	0,94	0,60	0,91	19,06**
(5) Condamnations relatives à des infractions sexuelles sans contact	0,17	0,38	0,38	0,49	0,19	0,39	7,61*
(6) Au moins une victime d'agression sexuelle de sexe masculin	0,22	0,42	0,45	0,50	0,26	0,44	7,05*
(7) Jeunes victimes sans lien de parenté	0,05	0,22	0,33	0,47	0,17	0,37	10,80**
<b>Relations avec les victimes</b>	0,73	0,81	0,97	0,74	0,62	0,71	8,01*
(8) Au moins une victime d'agression sexuelle sans lien de parenté	0,51	0,51	0,73	0,45	0,50	0,50	7,09*
(9) Au moins une victime d'agression sexuelle qui est un inconnu	0,22	0,42	0,28	0,46	0,14	0,35	5,21
<b>Criminalité générale</b>	1,61	1,05	1,18	1,15	0,95	0,99	13,88**
(10) Démêlés antérieurs avec le système de justice pénale	0,83	0,38	0,60	0,50	0,57	0,50	9,66**
(11) Prononcés de peine antérieurs pour n'importe quelle infraction	0,49	0,67	0,30	0,52	0,24	0,46	5,99*
(12) Violation des conditions de la surveillance dans la collectivité	0,46	0,50	0,33	0,47	0,20	0,40	14,00**
(13) Nombre d'années sans infraction avant l'infraction répertoriée	0,51	0,51	0,35	0,48	0,21	0,41	17,77**
(14) Condamnations antérieures pour infractions pour violence non sexuelle	0,51	0,51	0,38	0,49	0,38	0,49	2,63
<b>Score total</b>	4,25	2,34	4,87	2,70	2,93	2,35	23,70**

\* p ≤ .05 ; \*\* p ≤ .01

### Comparaison selon le profil délictueux

Des analyses complémentaires ont été réalisées sur le profil délictueux (âge et lien avec les victimes). Ces dernières révèlent que les délinquants sexuels ayant des victimes plus âgées (14 ans et plus) (N = 76 ; M = 39,12 ;  $\sigma$  = 10,52) sont significativement plus jeunes à la libération que ceux ayant des victimes plus jeunes (moins de 14 ans) (t = 5,44 ; p < .01) dont les intra- et extrafamiliaux (N = 34 ; M = 46,44 ;  $\sigma$  = 11,81), les incestueux (N = 54 ; M = 45,85 ;  $\sigma$  = 10,22) et les incestueux et pseudoincestueux (mixte) (N = 13 ; M = 49,98 ;  $\sigma$  = 7,17). Aussi, la période de libération est plus longue pour les incestueux (N = 54 ; M =

11,01 ;  $\sigma = 5,72$ ) par rapport aux extrafamiliaux (N = 44 ; M = 8,51 ; U = 1038,50 ;  $p < .05$ ) ou ayant des victimes d'âges mixtes (N = 50 ; M = 8,66 ; U = 870 ;  $p < .05$ ). De plus, des taux de récidive sexuelle plus faibles sont observés chez ceux ayant les victimes les plus âgées (N = 76 ; 5,30%) comparativement à ceux ayant des victimes d'âges mixtes (N = 51 ; 19,60% ; Test exact de Fisher = 6,40 ;  $p < .05$ ), extrafamiliaux (N = 44 ; 25% ; Test exact de Fisher = 9,92 ;  $p < .01$ ) et intra- et extrafamiliaux (N = 34 ; 20,60% ; Test exact de Fisher = 6,40 ;  $p < .05$ ). Aussi, les extrafamiliaux présentent également des taux de récidive plus élevés que les intrafamiliaux, c'est-à-dire incestueux (N = 55 ; 7,30% ; Test exact de Fisher = 5,97 ;  $p < .05$ ), pseudoincestueux (N = 56 ; 8,90% ; Test exact de Fisher = 4,73 ;  $p \leq .05$ ) et incestueux et pseudoincestueux (N = 13 ; 0% ; Test exact de Fisher = 4,03 ;  $p \leq .05$ ).

### Comparaison selon le type de libération

Les analyses complémentaires effectuées sur les mêmes variables dépendantes selon le type de libération dont a bénéficié l'échantillon ne révèlent aucune différence quant à l'âge à la libération et aux scores aux échelles de risque. Cependant, les résultats indiquent que les délinquants sexuels libérés provisoirement (N = 63 ; M = 10,56 ;  $\sigma = 5,72$ ) expérimentent une durée de libération significativement plus longue que ceux allant en fin de peine (N = 122 ; M = 9,12 ;  $\sigma = 4,96$  ; U = 3094 ;  $p < .05$ ). De plus, les délinquants sexuels ayant bénéficié d'autre type de libération (exemple : congés pénitenciers, surveillance électronique, etc.) (N = 17) présentent des taux de récidive générale (58,80%) et sexuelle (35,30%) supérieurs à ceux libérés conditionnellement (N = 125 ; RG : 24% ; Test exact de Fisher = 8,97 ;  $p \leq .01$  ; RS = 10,40% ; Test exact de Fisher = 8,01 ;  $p \leq .01$ ), provisoirement (N = 63 ; RG : 15,90% ; Test exact de Fisher = 13,17 ;  $p < .01$  ; RS : 7,90% ; Test exact de Fisher = 8,45 ;  $p \leq .01$ ) et ceux allant en fin de peine (N = 122 ; RG : 23,80% ; Test exact de Fisher = 9,08 ;  $p \leq .01$  ; RS : 13,10% ; Test exact de Fisher = 5,51 ;  $p < .05$ ).

### Prédicteurs statiques de la récidive sexuelle

L'analyse corrélationnelle indique que la majorité des facteurs statiques en lien avec les intérêts sexuels déviants sont positivement corrélés avec la récidive sexuelle (Tableau II). C'est, particulièrement, le cas pour le jeune âge, l'absence de cohabitation significative de plus de 2 ans, le nombre et la fréquence des antécédents sexuels, le nombre d'antécédents sexuels sans contact et la victimisation d'individus de sexe masculin, jeune et sans lien de parenté. La récidive générale est positivement corrélée à l'âge à la libération, les antécédents sexuels et non sexuels, ainsi que leur fréquence et leur caractère violent et le nombre de problèmes en lien avec le système de justice criminel. Le jeune âge et la criminalité générale sont également positivement associés à la récidive violente (non sexuelle). Enfin, les variables positivement liées à la récidive non violente non sexuelle sont : le jeune âge, le nombre d'antécédents violents (non sexuels) et sexuels, la victimisation de personnes sans lien de parenté ou inconnue et la criminalité générale. Cependant, la force de ces corrélations varie de faible à moyenne du fait de la faiblesse de l'effectif (Cohen, 1988).

Bien qu'aucun modèle ne se révèle significatif, l'analyse par régression logistique multivariée indique que trois variables sont plus particulièrement prédictives de la récidive sexuelle : le jeune âge à la libération, la victimisation de personne de sexe masculin et le nombre d'antécédents sexuels. Ce modèle permet de prédire 11% de la variance.

TABLEAU II. Corrélations de Spearman entre les facteurs de risque statiques (scores moyens aux items) et les types de récidives (N = 308-310)

	<i>RG</i>	<i>RS</i>	<i>RV</i>	<i>RNVNS</i>
<b>Statique-99R</b>				
(1) Âge à la libération (item inversé)	.25**	.15*	.18**	.16**
(2) Cohabitation avec un conjoint durant 2 années consécutives (item inversé)	.10	.14*	.06	-.01
(3) Infractions répertoriées avec violence non sexuelle	.15**	-.00	.10	.17**
(4) Infractions antérieures avec violence non sexuelle	.13*	.01	.11	.18*
(5) Infractions sexuelles antérieures	.14*	.10	-.01	.13*
(6) Prononcés de peine antérieurs (sauf infraction répertoriée)	.09	.00	.09	.15**
(7) Condamnations pour infractions sexuelles sans contact	.10	.19**	-.04	.01
(8) Au moins une victime d'agression sexuelle sans lien de parenté	.12*	.16**	.06	.01*
(9) Au moins une victime d'agression sexuelle inconnue	.13*	.12*	.06	.05
(10) Au moins une victime d'agression sexuelle de sexe masculin	.07	.15**	.06	-.01
<b>Score total</b>	<b>.31**</b>	<b>.21**</b>	<b>.18**</b>	<b>.21**</b>
<b>Statique-2002R</b>				
(1) Âge à la libération (item inversé)	.25**	.12*	.19**	.15**
<b>Persistance des délits sexuels</b>	.11	.12*	-.05	.09
(2) Prononcés de peines antérieurs pour infractions sexuelles	.12*	.12*	-.04	.12*
(3) Arrestations pour infraction sexuelle en tant que mineur d'âge et condamnations à l'âge adulte pour d'autres infractions sexuelles	.04	.03	-.03	.03
(4) Fréquence des infractions sexuelles	.12*	.12*	-.03	.11*
<b>Intérêts sexuels déviants</b>	.09	.23**	.02	-.04
(5) Condamnations relatives à des infractions sexuelles sans contact	.09	.16**	-.04	.03
(6) Au moins une victime d'agression sexuelle de sexe masculin	.07	.15**	.06	-.01
(7) Jeunes victimes sans lien de parenté	.02	.16**	-.02	-.06
<b>Relations avec les victimes</b>	.13*	.16**	.08	.02
(8) Au moins une victime d'agression sexuelle sans lien de parenté	.10	.15**	.06	-.01
(9) Au moins une victime d'agression sexuelle qui est un inconnu	.12*	.11	.06	.04
<b>Criminalité générale</b>	.18**	.03	.12**	.22**
(10) Démêlés antérieurs avec le système de justice pénale	.13*	-.01	.09	.19**
(11) Prononcés de peine antérieurs pour n'importe quelle infraction	.11*	.02	.08	.17**
(12) Violation des conditions de la surveillance dans la collectivité	.20**	.06	.08	.18**
(13) Nombre d'années sans infraction avant l'infraction répertoriée	.22**	.07	.13*	.25**
(14) Condamnations antérieures pour infractions pour violence non sexuelle	.06	-.02	.06	.11
<b>Score total</b>	<b>.27**</b>	<b>.21**</b>	<b>.14*</b>	<b>.17**</b>

\*p ≤ .05 ; \*\*p ≤ .01

TABLEAU III. Régression logistique des variables prédictives de la récidive sexuelle (dernier modèle)

	$\beta$	<i>ES</i>	<i>W</i>	$R^2$	$\chi^2$
Âge à la libération (item inversé)	.56	.19	9,06**		
Au moins une victime d'agression sexuelle de sexe masculin	.99	.38	6,82**	.11	4,11
Prononcés de peines antérieurs pour infractions sexuelles	.62	.25	6,41*		

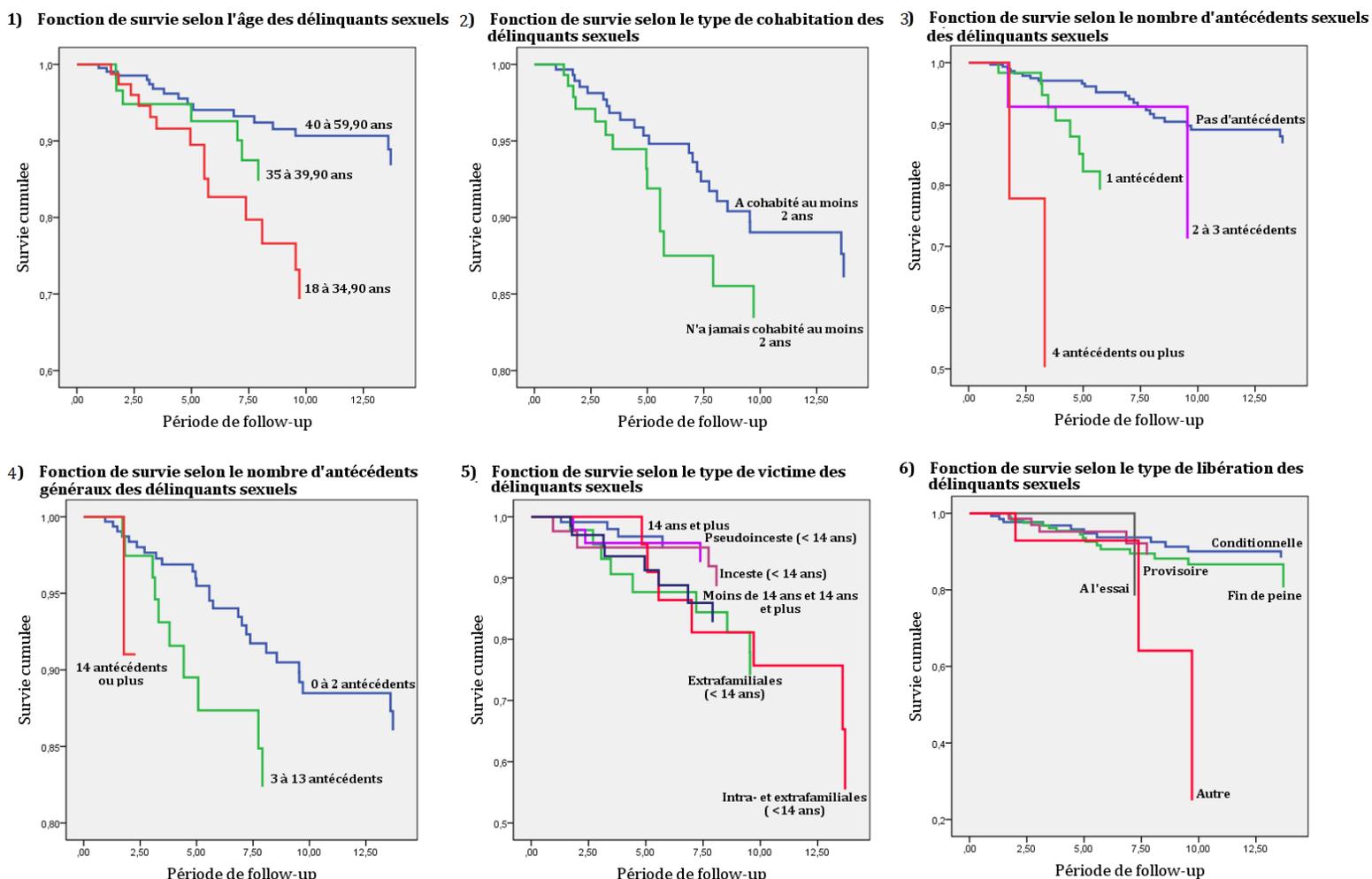
\*p ≤ .05 ; \*\*p ≤ .01

### Courbes de survie

Finalement, les courbes de survie de la récidive sexuelle basées sur le modèle de Cox (1975) ont été appliquées en tenant compte de l'âge, du type de cohabitation, du nombre

d'antécédents sexuels et non sexuels, du profil délictueux et du type de libération (Figure I). Les délinquants sexuels les plus jeunes, âgés de 18 à 34,90 ans, récidivent sexuellement davantage et plus rapidement que ceux étant plus âgés ( $\chi^2 = 16,04$  ;  $p = .00$ ), et ce, particulièrement après la troisième année de libération. De même, les délinquants sexuels n'ayant jamais expérimenté une cohabitation significative de plus de 2 ans récidivent sexuellement plus vite que les autres après un an de libération ( $\chi^2 = 25,29$  ;  $p = .00$ ). Concernant les antécédents judiciaires, les délinquants sexuels, comptabilisant le plus de délits sexuels ( $\chi^2 = 19,72$  ;  $p = .00$ ) ou non sexuels ( $\chi^2 = 27,86$  ;  $p = .00$ ) au cours de leur parcours, récidivent davantage et plus rapidement durant les trois premières années de *follow-up*. Ceux qui ne présentent pas, voire peu, d'antécédents criminels expérimentent de plus longues périodes de liberté avec des taux de récidive moins élevés. Les extrafamiliaux, intra- et extrafamiliaux ainsi que les délinquants sexuels victimisant des personnes de tout âge ont également de plus hauts taux de récidive sexuelle et se distinguent des autres groupes particulièrement après 5 ans de ( $\chi^2 = 19,60$  ;  $p = .00$ ). Enfin, la récidive sexuelle varie également au cours du temps en fonction du type de remise en liberté ( $\chi^2 = 28,40$  ;  $p = .00$ ). Les délinquants sexuels libérés via d'autres alternatives (exemple : congés pénitentiaires, surveillance électronique, détention préventive) récidivent plus que ceux libérés conditionnellement ou ceux allant en fin de peine, particulièrement après 5 à 6 ans de *follow-up*.

FIGURE I. Courbes de survie de la récidive sexuelle des délinquants sexuels selon l'âge (1), la cohabitation (2), les antécédents sexuels (3), les antécédents non sexuels (4), le profil délictueux (5) et le type de libération (6)



La période située entre la date de remise en liberté et 5 ans semble également être charnière, la récidive sexuelle tend à s'y accentuer, quel que soit le type de délinquants sexuels, qu'ils présentent ou pas des caractéristiques à risque.

## DISCUSSION

Malgré le développement de la recherche, il subsiste une dichotomie particulièrement marquée entre les considérations publiques à l'égard des délinquants sexuels et les observations effectuées par la littérature internationale. L'objectif de la présente contribution était d'étudier la récidive, spécifiquement sexuelle, de cette population ainsi que les caractéristiques délictueuses et individuelles (facteurs de risque statiques) prédisant la participation ultérieure à une activité criminelle sexuelle. Sur base d'un échantillon de délinquants sexuels belges ayant été suivis ou étant encore en traitement, les résultats convergent avec ceux de la littérature.

Les taux de récidive évalués auprès de la cohorte correspondent à 25,10% de récidive générale, 12,70% de récidive sexuelle, 4,60% de récidive violente (non sexuelle) et 11,30% de récidive non violente non sexuelle sur une période de *follow-up* de près de 10 ans. À savoir que la récidive générale et la récidive sexuelle augmentent particulièrement, doublant même pour la seconde, entre les 5 et 10 ans de suivi. Cependant, ces taux restent relativement faibles et indiquent que les délinquants sexuels récidivent donc plus fréquemment non sexuellement que sexuellement (Blokland & van der Geest, 2015 ; Hanson & Bussière, 1998 ; Hanson & Morton-Bourgon, 2005 ; Hanson *et al.*, 2016 ; Helmus *et al.*, 2012 ; Nisbet *et al.* 2004 ; Sample & Bray, 2003 ; Sipe *et al.*, 1998 ; Tewksbury *et al.*, 2012 ; Vandiver, 2006 ; Waite *et al.*, 2005). Ces résultats déconstruisent les croyances populaires selon lesquelles les individus ayant commis un délit sexuel représentent un danger constant. Ces considérations négatives, ayant pour rôle de maintenir auprès de ces personnes aussi bien le poids de leur crime que l'étiquette d'individus « dangereux » peuvent entraver leur processus de désistance. Effectivement, la récidive sexuelle et son risque peuvent varier au cours du temps. Une personne ayant commis un délit sexuel ne reste pas un délinquant sexuel à vie (Hanson *et al.*, 2017), tout comme ceux identifiés à haut risque ne le sont pas nécessairement tout au long de leur vie (Hanson *et al.*, 2014). Le risque de récidive peut, en effet, varier en fonction des conditions et des choix de vie, de l'avancée en âge et des interventions psycho-judiciaires.

Concernant l'identification des facteurs statiques, les prédicteurs de la récidive sexuelle sont la jeunesse, l'agression de victime de sexe masculin et le nombre d'antécédents sexuels. On peut s'attendre, en augmentant l'effectif de la cohorte, à ce que les caractéristiques recensées correspondent davantage à ce que la littérature rapporte. Pour rappel, outre les variables précédemment confirmées, les facteurs statiques du risque de récidive sexuelle sont : l'âge au départ de la carrière criminelle, le fait de n'avoir jamais été marié, la variété des délits sexuels et l'intérêt sexuel marqué envers des victimes extrafamiliales (connues ou sans lien de parenté) et jeunes (Abel *et al.*, 1988 ; Gibbens *et al.*, 1981 ; Hanson & Bussière, 1998 ; Hanson *et al.*, 1993 ; Hanson *et al.*, 2003 ; Hanson & Yates, 2013 ; Lang *et al.*, 1988 ;

Maletzky, 1993; McGrath, 1991 ; Prentky *et al.*, 1997; Proulx *et al.*, 1997 ; Quinsey *et al.*, 1995). De plus, nos résultats indiquent que les délinquants sexuels qui récidivent sexuellement présentent principalement des caractéristiques relatives aux intérêts sexuels déviants en comparaison aux récidivistes non-sexuels et non-récidivistes. Ce serait donc ceux ayant tendance à se spécialiser dans les crimes sexuels et animés par un intérêt déviant envers certains types de victimes qui récidivent davantage. Ces derniers représentant une faible proportion de la population. Ces observations sont également confirmées par l'analyse de survie de la récidive sexuelle. En effet, les délinquants sexuels récidivent davantage et plus rapidement lorsqu'ils sont plus jeunes, entretiennent une relation extrafamiliale ou intra- et extrafamiliales avec leurs victimes, expérimentent moins de relation significative et ont des plus hauts taux d'antécédents sexuels ou non sexuels. Néanmoins, les facteurs dynamiques de la récidive n'ayant pas été pris en compte ainsi que le manque de précision quant aux caractéristiques des délits sexuels et l'absence de groupe témoin (non traités), nous invitent à considérer avec prudence l'interprétation de ces résultats. Il serait également intéressant d'appliquer une procédure similaire auprès des autres types de récidives (générale, violente non sexuelle et non sexuelle non violente) afin d'apprécier les prédicteurs statiques de ces dernières spécifiquement à cette population. Il serait également intéressant de comparer les différents groupes de libération entre eux.

## RECOMMANDATIONS

Certaines implications politiques aussi bien que cliniques peuvent être émises. Effectivement, les taux de récidive sont faibles et la récidive sexuelle est moins fréquente que ce qui est communément attendu. De plus, certains auteurs mettent en avant que la mise en place de politiques trop punitives, au détriment des politiques de prise en charge, n'a qu'un moindre effet sur la diminution de la récidive (Letourneau, Levenson, Bandyopadhyay, Armstrong & Sinha, 2010 ; Tewksbury & Jennings, 2010 ; Zandbergen, Levenson & Hart, 2010). C'est la raison pour laquelle l'inclusion et le maintien de l'évaluation du risque à la sortie de prison ainsi que dans le cadre de la prise en charge psychomédicale ou judiciaire, ont toute leur importance. A ce titre, une réflexion peut être menée sur le cadre officiel de cette évaluation et sa systématisation auprès des professionnels impliqués aussi bien dans la prise en charge thérapeutique que dans le suivi judiciaire des délinquants sexuels. De plus, la littérature recommande fortement d'adapter la prise en charge en fonction du niveau de risque des délinquants sexuels, de leurs besoins criminogènes et des capacités individuelles (Andrews & Bonta, 2010).

## BIBLIOGRAPHIE

- Abel, G. G., Mittelman, M., Becker, J. V., Rathner, J. & Rouleau, J. L. (1988). Predicting child molesters' response to treatment. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 528(1), 223-234.
- Andrews, D. A. & Bonta, J. (2010). Rehabilitating criminal justice policy and practice. *Psychology, Public Policy and Law*, 16(1), 39.
- Babchishin, K. M. (2013). *Sex offenders do change on risk-relevant propensities: Evidence from a longitudinal study of the ACUTE-2007*. Doctoral dissertation, Carleton University Ottawa, Canada.

- Beaudry-Cyr, M., Jennings, W. G., Zgoba, K. M. & Tewksbury, R. (2017). Examining the continuity of juvenile sex offending into adulthood and subsequent patterns of sex and general recidivism. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 61(3), 251-268.
- Beggs, S. M. & Grace, R. C. (2010). Assessment of dynamic risk factors: An independent validation study of the Violence Risk Scale: Sexual Offender Version. *Sexual Abuse*, 22(2), 234-251.
- Benda, B. B., Corwyn, R. F. & Toombs, N. J. (2001). Recidivism among adolescent serious offenders: Prediction of entry into the correctional system for adults. *Criminal Justice and Behavior*, 28(5), 588-613.
- Benda, B. B., Toombs, N. J. & Peacock, M. (2003). An empirical examination of competing theories in predicting recidivism of adult offenders five years after graduation from boot camp. *Journal of Offender Rehabilitation*, 37(2), 43-75.
- Benedict, W. R. & Huff-Corzine, L. (1997). Return to the scene of the punishment: Recidivism of adult male property offenders on felony probation, 1986-1989. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34(2), 237-252.
- Blokland, A. & van der Geest, V. (2015). Life-Course Transitions and Desistance in Sex Offenders: An Event History Analysis. In A.A.J. Blokland & P. Lussier (Eds.) *Sex offenders: A Criminal Career Approach* (pp. 257-288). UK: Wiley Blackwell. DOI:10.1002/9781118314630.ch12.
- Boer, D.R., Hart, S.D., Kropp, P.R. & Webster, C.D. (1997). *Manual for Sexual Violence Risk-20. Professional guidelines for assessing risk of sexual violence*. Vancouver British Columbia: Institute against Family Violence.
- Bureau of Justice Statistics. (2013). *Criminal victimization, 2012*.  
Repéré à <http://www.bjs.gov/content/pub/pdf/cv12.pdf>.
- Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences 2nd edn*.
- Cortoni, F. (2009). Factors associated with sexual recidivism. In A.R. Beech, L.A. Craig & K.D. Browne (Eds.). *Assessment and Treatment of Sex Offenders: A Handbook* (pp. 39-52). Wiley.
- Cox, D.R. (1975). Partial Likelihood. *Biometrika*, 62, 269-276.
- de Beaurepaire, C., & Pham, T. (2010). Peut-on prédire la récidive chez les sortants de prison? Is it possible to predict recidivism in criminal offenders released from prison ?. *Psychiatrie Sciences Humaines Neurosciences*, 8(3), 126-137.
- de Vogel, V., de Ruiter, C., Bouman, Y., & de Vries Robbé, M. (2012). *SAPROF. Guidelines for the assessment of protective factors for violence risk (2nd ed.)*. Utrecht: De Forensische Zorgspecialisten.
- Douglas, K.S., Hart, S.D., Webster, C.D., & Belfrage, H. (2013). *HCR-20V3 : Assessing risk of violence – User guide*. Mental Health, Law, and Policy Institute, Simon Fraser University, Burnaby, Canada.
- Eurostat. (2017). *Crime and criminal justice statistics*. Repéré à [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Crime\\_and\\_criminal\\_justice\\_statistics](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Crime_and_criminal_justice_statistics).
- Ewing, C. P. (2011). *Justice perverted: Sex offense law, psychology, and public policy*. Oxford University Press.
- Gibbens, T. C., Sothill, K. L., & Way, C. K. (1981). Sex offences against young girls: A long-term record study. *Psychological Medicine*, 11(2), 351-357.
- Hanson, R. K. & Bussière, M. T. (1998). Predicting relapse: a meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66(2), 348-362.
- Hanson, R. K. & Harris, A. J. (2000). Where should we intervene? Dynamic predictors of sexual offense recidivism. *Criminal Justice and Behavior*, 27(1), 6-35.
- Hanson, R. K., Harris, A. J., Letourneau, E., Helmus, L. M. & Thornton, D. (2017). Reductions in risk based on time offense-free in the community: Once a sexual offender, not always a sexual offender. *Psychology, Public Policy and Law*, 24(1), 48.
- Hanson, R. K., Harris, A. J., Helmus, L. & Thornton, D. (2014). High-risk sex offenders may not be high risk forever. *Journal of Interpersonal Violence*, 29(15), 2792-2813.
- Hanson, R.K., Harris, A.J.R., Scott, T. & Helmus, L. (2007). *Assessing the risk of sexual offenders on community supervision : The dynamic supervision project*. Public Safety, Canada.
- Hanson, R. K., Helmus, L. & Thornton, D. (2010). Predicting recidivism amongst sexual offenders: A multi-site study of Static-2002. *Law and Human Behavior*, 34(3), 198-211.
- Hanson, R. K. & Morton-Bourgon, K. E. (2005). The characteristics of persistent sexual offenders: a meta-analysis of recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(6), 1154-1163.
- Hanson, R. K., Morton, K. E. & Harris, A. J. (2003). Sexual offender recidivism risk. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 989(1), 154-166.

- Hanson, R. K., Morton-Bourgon, K. & Safety, P. (2004). *Predictors of sexual recidivism: An updated meta-analysis*.
- Hanson, R.K. & Thornton, D. (1999). *Statique-99 : Une amélioration des évaluations actuarielles du risque chez les délinquants sexuels*. Rapport pour spécialistes n°1999-02. Ottawa : Ministère du Solliciteur général du Canada.
- Hanson, R.K. & Thornton, D. (2002). *Statique-99 : Une amélioration des évaluations actuarielles du risque chez les délinquants sexuels*. Ottawa : Ministère Solliciteur Général du Canada.
- Hanson, R. K. & Thornton, D. (2003). *Notes sur l'élaboration de la Statique-2002*. Solliciteur général Canada.
- Hanson, R. K., Thornton, D., Helmus, L. M. & Babchishin, K. M. (2016). What sexual recidivism rates are associated with Static-99R and Static-2002R scores?. *Sexual Abuse*, 28(3), 218-252.
- Hanson, R. K., Steffy, R. A. & Gauthier, R. (1993). Long-term recidivism of child molesters. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 61(4), 646-652.
- Hanson, R. K. & Yates, P. M. (2013). Psychological treatment of sex offenders. *Current Psychiatry Reports*, 15(3), 348.
- Harris G. T., Lowenkamp C. T. and Hilton N. Z. (2015). Evidence for Risk Estimate Precision: Implications for Individual Risk Communication. *Behavioral Sciences & the Law*, 33, 111–127. DOI: 10.1002/bsl.2158.
- Harris, A.J.R., Phenix, A., & Hanson, R.K & Thornton, D. (2003). *Statique-99 règles de codage révisées*, Ontario, Canada.
- Harris, G.T., Rice, M.E., Quinsey, V.L. & Cormier, C.A. (2015). *Violent offender appraising and managing risk (3rd ed.)*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Harris, A. J. & Socia, K. M. (2016). What's in a name? Evaluating the effects of the "sex offender" label on public opinions and beliefs. *Sexual Abuse*, 28(7), 660-678.
- Hart, S., Kropp, P.R., Laws, D.R., Klaver, J., Logan, C. & Watt, K.A. (2003). *The Risk for Sexual Violence Protocol (RSVP): Structured professional guidelines for assessing risk of sexual violence*. Vancouver, BC: The Institute Against Family Violence.
- Helmus, L., Hanson, R. K., Babchishin, K. M. & Mann, R. E. (2013). Attitudes supportive of sexual offending predict recidivism: A meta-analysis. *Trauma, Violence, & Abuse*, 14(1), 34-53.
- Helmus, L., Hanson, R.K., Thornton, D. & Babchishin, K.M. (2012). Improving the predictive accuracy of Static-99 and Static-2002 with older sex offenders: revised age weights. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 24, 64-101.
- Katsiyannis, A., Whitford, D. K., Zhang, D. & Gage, N. A. (2018). Adult Recidivism in United States: A Meta-Analysis 1994–2015. *Journal of Child and Family Studies*, 27(3), 686-696.
- Lang, R. A., Pugh, G. M., & Langevin, R. (1988). Treatment of incest and pedophilic offenders: A pilot study. *Behavioral Sciences & the Law*, 6(2), 239-255.
- Letourneau, E. J., Levenson, J. S., Bandyopadhyay, D., Sinha, D. & Armstrong, K. S. (2010). *Evaluating the Effectiveness of Sex Offender Registration and Notification Policies for Reducing Sexual Violence Against Women: Final Report for National Institute of Justice*. MUSC, Medical University of South Carolina.
- Maletzky, B. M. (1993). Factors associated with success and failure in the behavioral and cognitive treatment of sexual offenders. *Annals of Sex Research*, 6(4), 241-258.
- Malinen, S., Willis, G. M. & Johnston, L. (2014). Might informative media reporting of sexual offending influence community members' attitudes towards sex offenders? *Psychology, Crime & Law*, 20(6), 535-552.
- Mann, R. E., Hanson, R. K. & Thornton, D. (2010). Assessing risk for sexual recidivism: Some proposals on the nature of psychologically meaningful risk factors. *Sexual Abuse*, 22(2), 191-217.
- McGrath, R. J. (1991). Sex-offender risk assessment and disposition planning: A review of empirical and clinical findings. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 35(4), 328-350.
- McGrath, R. J., Lasher, M. P., & Cumming, G. F. (2012). The Sex Offender Treatment Intervention and Progress Scale (SOTIPS) psychometric properties and incremental predictive validity with Static-99R. *Sexual Abuse*, 24(5), 431-458.
- Mears, D. P., Mancini, C., Gertz, M., & Bratton, J. (2008). Sex crimes, children, and pornography: Public views and public policy. *Crime & Delinquency*, 54(4), 532-559.
- Moulin, V., & Gasser, J. (2012). Intérêt et limites de l'évaluation. *Rev Med Suisse*, 8, 1775-80.
- Nisbet, I. A., Wilson, P. H., & Smallbone, S. W. (2004). A prospective longitudinal study of sexual recidivism among adolescent sex offenders. *Sexual abuse: a Journal of Research and Treatment*, 16(3), 223-234.

- Olver, M. E., Wong, S. C., Nicholaichuk, T., & Gordon, A. (2007). The validity and reliability of the Violence Risk Scale-Sexual Offender version: Assessing sex offender risk and evaluating therapeutic change. *Psychological Assessment, 19*(3), 318.
- Pham, T., Ducro, C., Martin, M. & Pihet, B. (2010, July). Projet d'évaluation en continu des caractéristiques délictueuses, des aspects diagnostiques, de l'environnement social et de la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) au sein d'équipes de santé spécialisées en Région wallonne. In *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* (Vol. 168, No. 6, pp. 458-461). Elsevier Masson.
- Pickett, J. T., Mancini, C. & Mears, D. P. (2013). Vulnerable victims, monstrous offenders, and unmanageable risk: Explaining public opinion on the social control of sex crime. *Criminology, 51*(3), 729-759.
- Police Fédérale. (2016). *Rapports statistiques de criminalité*.  
Repéré à <http://www.stat.policefederale.be/statistiquescriminalite/rapports/>.
- Prentky, R. A., Knight, R. A. & Lee, A. F. (1997). Risk factors associated with recidivism among extrafamilial child molesters. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 65*(1), 141-149.
- Proulx, J. & Lussier, P. (2001). La prédiction de la récidive chez les agresseurs sexuels. *Criminologie, 34*(1), 9-29.
- Proulx, J., Pellerin, B., Paradis, Y., McKibben, A., Aubut, J. & Ouimet, M. (1997). Static and dynamic predictors of recidivism in sexual aggressors. *Sexual Abuse, 9*(1), 7-27.
- Quinn, J. F., Forsyth, C. J. & Mullen-Quinn, C. (2004). Societal reaction to sex offenders: A review of the origins and results of the myths surrounding their crimes and treatment amenability. *Deviant Behavior, 25*(3), 215-232.
- Quinsey, V. L., Lalumière, M. L., Rice, M. E. & Harris, G. T. (1995). Predicting sexual offences. In J.C. Campbell (Ed.). *Assessing dangerousness: Violence by sexual offenders, batterers, and child abusers* (pp. 114-137). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Sadeh, N. & McNiel, D. E. (2015). Posttraumatic stress disorder increases risk of criminal recidivism among justice-involved persons with mental disorders. *Criminal justice and behavior, 42*(6), 573-586.
- Sample, L. L. & Bray, T. M. (2003). Are sex offenders dangerous? *Criminology & Public Policy, 3*(1), 59-82.
- Sims, B. & Johnston, E. (2004). Examining public opinion about crime and justice: A statewide study. *Criminal Justice Policy Review, 15*(3), 270-293.
- Sipe, R., Jensen, E. L. & Everett, R. S. (1998). Adolescent sexual offenders grown up: Recidivism in young adulthood. *Criminal Justice and Behavior, 25*(1), 109-124.
- Stalans, L. J., Hacker, R. & Talbot, M. E. (2010). Comparing nonviolent, other-violent, and domestic batterer sex offenders: Predictive accuracy of risk assessments on sexual recidivism. *Criminal Justice and Behavior, 37*(5), 613-628.
- Tewksbury, R. & Jennings, W. G. (2010). Assessing the impact of sex offender registration and community notification on sex-offending trajectories. *Criminal Justice and Behavior, 37*(5), 570-582.
- Tewksbury, R., Jennings, W. G. & Zgoba, K. M. (2012). A longitudinal examination of sex offender recidivism prior to and following the implementation of SORN. *Behavioral Sciences & the Law, 30*(3), 308-328.
- Vandiver, D. M. (2006). A prospective analysis of juvenile male sex offenders: Characteristics and recidivism rates as adults. *Journal of Interpersonal Violence, 21*(5), 673-688.
- Vigesaa, L. E. (2013). Abuse as a form of strain among Native American and White female prisoners: Predictors of substance-related offences and recidivism. *Journal of Ethnicity in Criminal Justice, 11*(1-2), 1-21.
- Waite, D., Keller, A., McGarvey, E. L., Wieckowski, E., Pinkerton, R. & Brown, G. L. (2005). Juvenile sex offender re-arrest rates for sexual, violent nonsexual and property crimes: A 10-year follow-up. *Sexual Abuse: a Journal of Research and Treatment, 17*(3), 313-331.
- Walters, G. D. & Crawford, G. (2013). In and out of prison: do important factors predict all forms of misconduct or just the more serious ones? *Journal of Criminal Justice, 41*, 407-413. DOI: .1016/j.jcrimjus.2013.08.001.
- Zandbergen, P. A., Levenson, J. S. & Hart, T. C. (2010). Residential proximity to schools and daycares: An empirical analysis of sex offense recidivism. *Criminal Justice and Behavior, 37*(5), 482-502.